Solidaires Finances Publiques B30 Section SARH

Solidaires Finances Publiques B31 Section DINR

La SARhDINrE

Vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

DECEMBRE 2020

Sections SARH-DINR

Bonjour,

Quelle année 2020 !!!!!!

Nous aurions pu penser naïvement que ce qui nous a impacté si violemment, allait remettre en question notre société, notre humanité, notre consumérisme, notre pratique écologique……notre mode de vie.

La chute est d'autant plus dure, que nous nous apercevons que rien ne change fondamentalement, et qu'il va nous falloir encore plus de force, de conviction et de combativité pour faire valoir nos droits et essayer de vivre dans une société plus juste et plus équitable.

Ces fêtes seront particulières, essayons toutefois de faire vivre cette flamme réconfortante dans l'hiver, pour se rapprocher moralement des siens, et penser à tous ceux qui n'ont pas cette chance.

Ayons une pensée pour les oubliés victimes de la fracture sociale.
La solidarité n'est pas toujours donnée d'avance, elle est obtenue au prix de luttes individuelles et sociales.

Bonne lecture de votre journal, nous restons à votre disposition en permanence.

Solidairement

N'hésitez pas à consulter nos infos locales :
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b30/
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b31/
Inscrivez vous à l'info de La Sardine :
(solidairesfinancespubliques.dresg@dgfip.finances.gouv.fr)

Nos infos nationales :
https://solidairesfinancespubliques.org/
Avec une partie réservée à nos adhérent.e.s,
n'hésitez pas à nous rejoindre.

Point sur vos expressions de fermetures d'établissements, vous pouvez encore vous exprimer !!!

Sondage auprès des agents Du SARH pour les jours de fermeture Année 2021		
Nombre de bulletins exprimés	**31**	
vendredi, 14 mai 2021	**16**	**3ex**
vendredi, 12 novembre 2021	**16**	**3ex**
vendredi, 24 décembre 2021	**21**	**2**
vendredi, 31 décembre 2021	**22**	**1**
tous les jours proposés ci-dessus	**17**	
Aucune fermeture	**1**	
départ avancé 24 et 31	**16**	
Nombre de choix exprimés	*109*	

Sondage auprès des agents de la DINR pour les jours de fermeture Année 2021		
Nombre de bulletins exprimés	**60**	
vendredi, 14 mai 2021	**50**	**1**
vendredi, 12 novembre 2021	**45**	**3**
vendredi, 24 décembre 2021	**46**	**2**
vendredi, 31 décembre 2021	**44**	**4**
tous les jours proposés ci-dessus	**30**	
Aucune fermeture	**0**	
départ avancé 24 et 31	**30**	
Nombre de choix exprimés	*245*	

TOTAL Année 2021		
Nombre de bulletins exprimés	**91**	
vendredi, 14 mai 2021	**66**	**2ex**
vendredi, 12 novembre 2021	**61**	**4**
vendredi, 24 décembre 2021	**67**	**1**
vendredi, 31 décembre 2021	**66**	**2ex**
tous les jours proposés ci-dessus	**47**	
Aucune fermeture	**1**	
départ avancé 24 et 31	**46**	
Nombre de choix exprimés	*354*	

Fin des CAP !! Réinventons le fil à couper le beurre ?

Retour après une année sans CAPL, pendant laquelle un Dialogue Social devait être malgré tout préservé.

Conséquence de la loi du 6 août 2019, de transformation de la Fonction Publique, les CAP n'existe plus, ce qui signifie, que c'est la fin de la Parité, et que l'administration s'assoit ostensiblement sur l'expression des agents issue des élections professionnelles qui se sont déroulées en décembre 2018. :

- Solidaires Finances publiques participe activement, aux réunions informelles, qui remplacent les CAPL, et actuellement , nous sommes la seule OS à y participer. Mais en l'absence de cadre réglementaire il n'existe plus de compte rendu, plus de vote, plus aucunes obligations de la part de l'administration. En clair le « bon vouloir » est de rigueur.

Ce que nous observons de ces premières réunions informelles, qui ont le mérite toutefois d'exister, est que pour effectuer correctement notre mission de représentants des personnels, nous ne disposons plus des données et renseignements qui étaient réglementairement transmis par les directions , 8 jours minimum avant toute CAP.

Dès lors , nous ne possédons pas de vue d'ensemble, ce qui nuit à la transparence et à la confiance. Les informations devant nous être fournies par les agents nous mandatant,

Ces réunions ne constituent pas pour l'instant « un dialogue social ». Le dialogue signifierait un échange, or les Directions nous entendent sans porter de réponses particulières suite à nos interventions.

Solidaires Finances Publiques, continuera à défendre les agents, leurs droits et leurs conditions de vie au travail. Nous sommes persuadés de la nécessité d'un réel Dialogue Social, mais comme nous le répétons, pour un dialogue il faut être deux, et être entendu.

Le dialogue est un échange de paroles, un entretien entre deux ou plusieurs personnes appelées interlocuteurs (en grec, dia et logos signifient respectivement « entre » et « parole»).

Réflexions, sur l'utilité du syndicat en cette période de déstructurations

Au XIXe siècle, la reconnaissance des corps intermédiaires dont font partie les syndicats a su s'imposer parfois de force, concomitant aux revendications relevant du Droit du travail émergeant.
La République – voire le monde politique français, en général – a longtemps refusé de reconnaître la légitimité des corps intermédiaires, au nom d'un individualisme moderne fondant la souveraineté sur la confrontation de l'électeur et de ses représentants parlementaires.

Conceptions remises en question dès la fin du XIXe siècle, en particulier par des juristes plaidant pour une plus grande reconnaissance des associations et des syndicats et pour une vision pluraliste de l'État.

Aujourd'hui, les syndicats sont considérés par les médias et l'opinion publique en déclin et affaiblis.

C'est en grande partie faux, la preuve en est la bonne participation aux élections professionnelles

À l'heure où les populismes dans leur diversité semblent progresser dans plusieurs démocraties, il est important de considérer de plus près la représentation syndicale, que les mouvements et régimes extrémistes dénoncent sans relâche.

Le risque est grand, qu'en amoindrissant le rôle des syndicats, des forces corporatistes n'émergent, caractéristiques des idéologies totalitaires, qui refusent le pluralisme social.

Au sein de la DGFIP, qui est dans l'oeil du cyclone des restructurations :
↳ aujourd'hui, nous ne siégeons plus en formation de CAP, mais en réunions informelles,

↳ lors du prochain cycle électoral (2022), il sera mis un terme aux deux instances CT et CHSCT en les fusionnant en un comité social d'administration (CSA).

L'amoindrissement de l'action syndicale est volontairement enclenché.
Pour illustrer l'utilité du syndicat, il faut rappeler que l'union syndicale Solidaires s'était portée partie civile, lors du procès qui s'est tenu du 6 mai au 11 juillet 2019, pour harcèlement moral au tribunal correctionnel de Paris à l'encontre de la société France Télécom (Orange aujourd'hui),

Les 46 audiences de ce procès ont permis de regarder en détail ce qui s'est déroulé pendant les années 2006 à 2010 dans la machine managériale d'une société du Cac 40.

Tous les dispositifs furent mis à nu, les plans Next et Act, les parts variables, les discours à l'Acsed, les formations de l'école de management, les alertes des médecins du travail, des CHSCT et du CNHSCT, les présentations de diapositives sur les objectifs de – 22 000 salariés, les outils de pression, les « espaces développement », etc.

Ces longues audiences précises et détaillées ont pu montrer la mécanique totale et globale à l'œuvre pour faire partir « par la porte ou par la fenêtre » plus de 22 000 salariés en 3 ans.

Ces audiences auront aussi permis de donner corps à celles et ceux qui ont subi, directement ou indirectement, et qui pour beaucoup restent profondément marqués dans leur intégrité par les méthodes brutales auxquelles ils furent confrontés.

Le délibéré a été rendu le 20 décembre 2019. Le verdict prononcé à l'égard des prévenus est exemplaire.

C'est grâce à un travail de longue haleine via les CHSCT notamment, que le dossier a pu être constitué et porté devant la justice.

Pour l'Union Syndicale Solidaires, la question centrale de ce procès n'était pas celle de la réparation ou de l'indemnisation, mais bien celle de la condamnation de méthodes mortifères, qui doivent être interdites.

La déréglementation, en cours à la DGFIP, nous amène à poser une question essentielle :

Qu'en sera-t-il demain à la DGFIP ?

L'individualisation de l'agent face à l'administration, nous amène à vous proposer d'autres modalités d'actions pour protéger les droits de chacun.
Actuellement, au niveau local, le dialogue social avec chacune des Directions perdure et La Sardine s'investit pour le faire vivre.

N'hésitez pas à nous contacter

Histoire de Noël « Godin, Une Utopie réalisée »

C'est l'histoire d'un simple ouvrier devenu patron, humaniste et visionnaire, qui avait conservé le souvenir des terribles conditions de vie et de travail des salariés de l'industrie. Nourri des pensées de Fourier et de Saint-Simon au siècle de "Germinal", Il décida que ses ouvriers picards vivraient mieux que les bourgeois de Paris

En 1846, Jean-Baptiste Godin, s'installe à Guise dans l'Aisne pour fonder une entreprise d'appareils de chauffage et de cuisines, les fameux poêles Godin, dont il est l'inventeur; fabriqués en fonte, diffusant bien mieux la chaleur que les anciens modèles en tôle, ces appareils lui permettent de faire rapidement fortune. **Il réinvestit les bénéfices tirés de son entreprise à l'amélioration de la condition sociale de ses ouvriers**.

Pour cela, il installe son usine, au bord de l'Oise, construit une cité, réservée à ses employés et leur famille, qu'il appellera **Familistère** (nom inspiré du phalanstère de Fourrier, mais avec la famille mise au cœur du projet). Ce sont des logements sociaux luxueux **« Le Palais Social »,** avec les services, les écoles, le théâtre,etc…

Godin n'est un utopiste, mais un réalisateur *pragmatique,* son but **« offrir les équivalents de la richesse »,** c'est-à-dire des conditions de confort et de salubrité inégalés pour l'époque, eau courante (froide et chaude) , gaz (pour l'éclairage) dans chaque appartement, piscine couverte chauffée, buanderie collective, école, garderie, théâtre, jardins ouvriers et jardin d'agrément, des économats,(magasins coopératifs d'épicerie, de vêtements, etc.…), une caisse de mutuelle assurant des revenus en cas de maladie, médecin prodiguant des soins gratuits

Le familistère est constitué de grands bâtiments, où vécurent, pas loin de 2000 personnes Les habitants s'y croisent de façon permanente, dans la plus grande mixité sociale : manœuvres, employés de bureau ou cadres. Godin lui-même y habitait dans les mêmes conditions que ses ouvriers. Ce lien social quotidien, destiné à favoriser la fraternité entre les habitants, était magnifié pendant de grandes célébrations : "la fête de l'enfance", en septembre, était une grande journée glorifiant la réussite scolaire des élèves ; la "Fête du travail"à partir de en 1867, le 1er week-end de mai, valorisait le travail en récompensant les ouvriers les plus méritants (c'était bien avant les événement sociaux qui aboutirent à la création de la "Fête du travail")

En accord avec les théories hygiénistes de l'époque, des idées techniques ingénieuses sont mises en pratique, offrant à l'ouvrier, le meilleur des conforts domestique. Dans les appartements les fenêtres, plus grandes au rez de chaussée qu'à l'étage, fournissaient la même quantité de lumière à chacun. Les portes battantes, donnant sur l'extérieur, étaient faciles à ouvrir et évitaient aux enfants de se retrouver « enfermés dehors ». La cour intérieure, couverte par une verrière mais aérée par un système qui évoque le "puits canadien", bénéficiait d'une température agréable, quelle que soit la saison, ….

Les employés de Godin n'étaient pas obligés d'habiter le Familistère, ils pouvaient choisir de vivre dans la liberté totale et l'insalubrité.
A côté de la garderie et de l'école (mixte et obligatoire jusqu'à 14 ans), le cœur de la cité est un théâtre, lieu de culture et de réunion. Chaque habitant (homme et femme) est invité à s'investir à la vie du familistère et de l'usine. Au théâtre, on débattait démocratiquement du règlement intérieur du Familistère mais aussi des orientations industrielles de l'entreprise.

Godin met en place tout un système de protection sociale en créant des caisses de secours protégeant contre les aléas de la vie (la maladie, les accidents du travail et assurant une retraite aux plus de 60 ans Veuves et orphelins, peuvent rester vivre au familistère). Les élèves méritants, bénéficiaient d'une bourse, et d'un trousseau pour poursuivre leurs études supérieures .Seule contrainte pour les futurs ingénieurs revenir travailler pour la société Godin.
Les ouvriers percevaient un intéressement aux bénéfices de l'entreprise, qui leur permit de prendre des titres de participation au capital de l'entreprise. Ainsi les salariés en sont devenus peu à peu propriétaires. Après la mort de JBA Godin en 1888, l'association coopérative des employés reprendra la gestion de la société, pour la plus longue autogestion de l'histoire de l'humanité de presque un siècle.
Godin a été adulé par ses employés, mais détesté par tous les autres : le clergé désapprouvait son école mixte, les autres entrepreneurs et politiciens n'appréciaient pas ses "largesses" sociales; les commerçants des alentours ne supportaient pas sa coopérative, qui leur faisait concurrence. L'utopie du familistère, malgré sa réussite, ne s'est donc pas répandue au-delà de Guise. Seuls une autre usine et un autre familistère ont été construits à Bruxelles, pour se prémunir des représailles de Napoléon III.
L'œuvre monumentale qui subsiste reste une référence universelle. Aujourd'hui encore,Godin suscite le respect et l'admiration pour son œuvre, qui restent particulièrement vivaces dans le cœur des familistériens et de leurs enfants.
<u>Plus encore, au-delà du fait historique, cette réalisation montre un possible pour l'Avenir.</u>

**" Ce qu'il faut édifier c'est l'atelier du bien-être et du bonheur humain, c'est le Palais Social "*
** "Créez toujours au profit du peuple, les instruments de son bien -être et vous aurez créé les instruments de sa puissance et de son émancipation."*
****" C'est par l'éducation et l'instruction que le familistère développe et fait grandir, en savoir et en intelligence, la génération qui s'élève "***
<u>Jean-Baptiste André Godin, « Solutions Sociales » (1871)</u>